



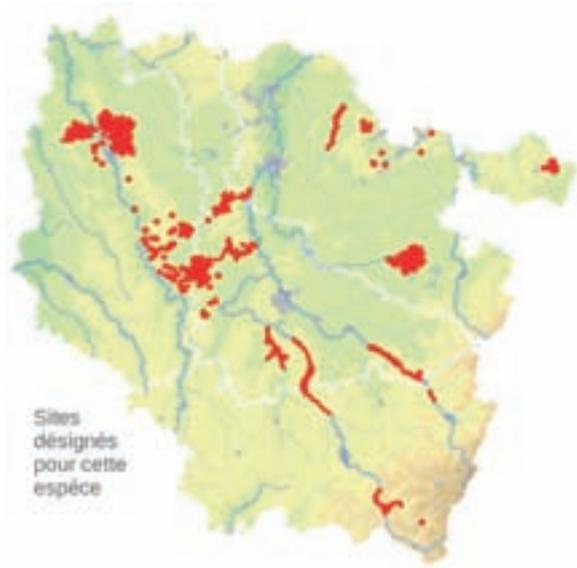
1 Mâle de Triton crêté © FRANÇOIS SCHWAAB
2 Femelle de Triton crêté © FRANÇOIS SCHWAAB

1	
	2

Le Triton crêté

Triturus cristatus (Laurenti, 1768)

État de conservation en France dans le domaine continental : **Défavorable mauvais**
État de conservation en Lorraine : **Défavorable inadéquat**



Description

Le Triton crêté est un grand triton aux mœurs plutôt aquatiques. Ses mensurations, incluant la tête et le corps, vont de 11,5 à 16 cm. Le mâle se distingue en période nuptiale par la présence d'une crête dentelée d'une hauteur impressionnante dont la partie dorsale est séparée de la partie caudale* par une échancrure très marquée. Sa peau dorsale est de couleur brun noir avec des points blancs sur les flancs et des taches noires ; sa face ventrale est jaune orangé vif avec de grandes taches noirâtres. La femelle, souvent plus grande que le mâle, ne possède pas de crête.

Écologie

En période aquatique, le Triton crêté chasse les insectes d'eau sous leurs formes adulte et larvaire, les Oligochètes*, les petits crustacés et les têtards et, en période terrestre, les vers, les petites limaces et les insectes vivant dans la litière.

Il se reproduit dans les points d'eau stagnante et de bonne qualité, en général profonds, envahis par une abondante végétation aquatique et ensoleillés : mares de forêt, de lisière, de prairie, de carrière, de trou de bombe et d'obus, bras morts et queues d'étangs. La période d'activité débute par la migration pré-nuptiale au tout début du printemps. La femelle pond entre 200 et 250 œufs et le développement embryonnaire s'étale sur une durée de 15 jours à un mois selon la température de l'eau. La larve se métamorphose environ deux mois après l'éclosion et la maturité sexuelle est atteinte au bout de deux à trois ans.

Pour hiverner, le Triton crêté gîte dans des terriers de rongeurs, la litière forestière, des caves, voire des sites souterrains.

Répartition, état des populations

L'aire de répartition du Triton crêté couvre une grande partie de l'Europe septentrionale à l'exception du nord des pays scandinaves.

Situation régionale

En Lorraine, le Triton crêté a principalement été observé dans des mares prairiales*, parfois forestières, avec une profondeur importante et une végétation aquatique abondante. On le trouve aussi très fréquemment dans des carrières de roches massives, avec présence de mares stagnantes. Il est généralement absent des mares des lits majeurs des vallées alluviales souvent colonisées par des poissons.

Selon les relevés de la Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine, le Triton crêté est bien représenté dans les milieux précités en Lorraine, toutefois, ses populations sont en général localisées. Ainsi, en Moselle et en Meurthe-et-Moselle, il est présent dans la plupart des milieux qui lui sont favorables alors qu'en Meuse, il n'a été localisé que sur la frange est du département. Dans le département des Vosges, les rares données proviennent du secteur de la plaine vosgienne et il apparaît presque totalement absent du Massif Vosgien.

Au total, la Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine dispose dans sa Base de Données en 2009 de 500 observations concernant environ 250 stations.

Menaces et gestion

La principale menace, souvent liée au remembrement des terres agricoles, concerne la disparition des habitats aquatiques et terrestres de l'espèce. L'habitat aquatique du Triton crêté est menacé par le comblement des mares et les opérations de drainage. L'arrachage des haies, la destruction des bosquets à proximité des points d'eau à Triton constituent également des menaces dans la mesure où ces abris sont indispensables pour l'espèce durant sa phase terrestre. Pour assurer la survie de l'espèce, il est indispensable de préserver et de multiplier les mares nécessaires à la reproduction du Triton crêté.

Il est également important de maintenir ou de développer un maillage de mares compatible avec les échanges entre populations.

Sites désignés pour cette espèce

FR4100161	FR4100163	FR4100166	FR4100171
FR4100172	FR4100189	FR4100190	FR4100212
FR4100219	FR4100222	FR4100227	FR4100228
FR4100233	FR4100238	FR4100240	FR4100241

Bibliographie

- ACEMAV COLL. - DUGUET R. & MELKI F. ÉD. (2003)
BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (COORD.) (2004)
GUYETANT R. (1997)
RENNER M. & VITZTHUM S. (2007)

